

# LOGEMENT LA CFDT CONFORTE & AMÉLIORE SA PROPOSITION D'AIDE À L'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ POUR LES CHEMINOTS

Les données de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) sont claires et éloquentes : le logement demeure le premier poste de dépense des ménages français et les cheminots n'échappent pas à la règle.

C'est fort des actions qu'elle a menées tant au niveau national qu'au niveau du GPU SNCF que la CFDT a travaillé à l'élaboration d'une offre logement équilibrée et balayant tout le spectre des besoins des cheminots.

**LA LOI SUR L'ÉVOLUTION DU LOGEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU NUMÉRIQUE (ÉLAN) QUI VIENT BOULEVERSER LA GESTION FUTURE DES PARCS LOCATIFS ENGENDRERA UNE BAISSÉ DE L'OFFRE DE LOGEMENTS POUR LES CHEMINOTS.**

## LA CFDT CHEMINOTS A COCONSTRUIT AVEC L'ENTREPRISE UNE SÉRIE DE MESURES

- #1 Proposer des compensations en matière d'offres de logement** pour les cheminots, notamment avec la mise en place de conventions avec d'autres bailleurs sociaux (Paris Habitat, etc.).
- #2 Construire une offre d'accession à la propriété** pour tous les cheminots, sans condition de ressources.

Cette offre inédite d'aide à l'accession à la propriété pour tous se présente sous la forme d'une proposition de prêt à taux zéro **cumulable** avec le dispositif de prêt à taux zéro (PTZ) proposé par l'État en collaboration avec **SOGRIF / SOFIAP**, partenaire financier historique des cheminots.

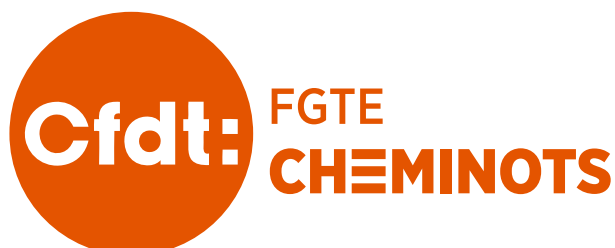


## LA BONNE NOUVELLE

Ce montant qui s'élevait à 30 000 euros en 2020 pour les cheminots vivant en Île-de-France a été porté à 40 000 euros jusqu'au 31 décembre 2021, comme revendiqué et porté par la CFDT Cheminots ! La CFDT continuera son travail revendicatif afin d'élargir ce dispositif aux territoires de province. ●



- #1 SANS CONDITION DE RESSOURCES.**
- #2 CUMULABLE AVEC LE PTZ DE L'ÉTAT.**
- #3 PRÊT À TAUX ZÉRO JUSQU'À 40 000 €.**



CFDT-Cheminots-Officiel



@cfdtcheminots



www.cfdtcheminots.org